

Guide de cheminement des étudiant.e.s du

Certificat en criminologie

Faculté de l'apprentissage continu



Table des matières

1. Bienvenue au Certificat en criminologie	1
2. En ligne ou en classe ?	1
3. Structure du programme	2
4. Cours obligatoires - Bloc 70 A – Fondements – 2 cours	2
5. Cours à option - Bloc 70B – Méthodologie – min 0, max 3 cours	2
6. Cours à option - Bloc 70C - Champ disciplinaire - min 1 max 5 cours	2
7. Cours à option - Bloc 70D - Intervention – min 1, max 5 cours	3
8. Bloc 70 E – Cours thématiques – min 0, max 5 cours	3
9. Cours au choix – Bloc 70 E – max 1 cours	4
10. Choisir combien de cours, et lesquels?	4
11. Vous visez le BACCAP en Études du phénomène criminel ?	5
12. Vous avez déjà suivi un ou des cours de criminologie ou des cours équivalents?	5
13. Horaire des cours	6
14. Inscription officielle aux cours	6
15. Équipe du Certificat en criminologie	6
Annexe 1 : Outil d'aide au choix de cours pour BACCAP en Études du phénomène criminel	8
Annexe 2 : Suggestions de cours en fonction des intérêts et des objectifs :	9

1. Bienvenue au Certificat en criminologie

Vous venez d'être admis.e au Certificat en criminologie et vous souhaitez prévoir votre cheminement et vos cours? Voici l'outil qu'il vous faut. Prenez le temps de lire ce guide pour faire des choix optimaux et bien profiter des apprentissages offerts au Certificat en criminologie, en fonction de vos objectifs et intérêts.

2. En ligne ou en classe ?

Lorsque vous êtes dûment admis au Certificat en criminologie, vous avez accès à tous les cours du programme, en ligne et en classe. Vous n'avez qu'à sélectionner les cours et les formules qui vous conviennent le mieux, sachant qu'il est tout à fait possible de faire tout le programme à distance ou en présentiel, ou de faire un mélange des deux formules.

3. Structure du programme

Pour obtenir le Certificat en criminologie, vous devez réussir 10 cours, dont 2 sont obligatoires.

Voici la structure officielle du programme : <https://admission.umontreal.ca/programmes/certificat-en-criminologie/structure-du-programme/>

Analysons la structure de programme bloc par bloc...

4. Cours obligatoires - Bloc 70 A – Fondements – 2 cours

- ❖ CRI1050G Sociocriminologie
- ❖ CRI1100G Psychocriminologie

Seuls 2 cours sont obligatoires pour obtenir le Certificat en criminologie. Nous vous conseillons de les placer en début de programme.

5. Cours à option - Bloc 70B – Méthodologie – min 0, max 3 cours

- ❖ CRI1200G La méthodologie en criminologie
- ❖ CRI1600G Initiation aux méthodes quantitatives (préalable : CRI1200)
- ❖ CRI3213G Initiation aux méthodes qualitatives (préalable : CRI1200)
- ❖ CRI3318 Méthodologie quantitative (préalable : CRI1600)

Afin de répondre aux besoins de ceux qui souhaitent poursuivre leurs études après le Certificat vers un Baccalauréat, un BACCAP en Études du phénomène criminel, ou des études supérieures, il est possible de faire jusqu'à 3 cours de méthodologie de recherche.

À ceux qui visent le BACCAP ÉPC, nous recommandons de suivre l'un OU l'autre des 2 cours obligatoires du BACCAP (le CRI1200G ou le CRI1600G). Notez que le CRI1200G est préalable au CRI1600G et au CRI3213 et que le CRI1600G Initiation aux méthodes quantitatives est préalable au CRI3318.

Vous n'êtes pas tenu de faire ces cours de méthodologie pour obtenir votre Certificat.

NB : Ces cours ne sont jamais offerts au trimestre d'été

Particularités : Les cours CRI3318 Méthodes quantitatives et CRI3213 Initiation aux méthodes qualitatives sont offerts uniquement par l'École de criminologie de la FAS, en présentiel, à Montréal. Il arrive que des autorisations soient nécessaires. Si c'est le cas, passez par le formulaire [INS_inscription](#) et justifiez votre demande.

6. Cours à option - Bloc 70C - Champ disciplinaire - min 1 max 5 cours

- ❖ CRI1151G Justice criminelle 1
- ❖ CRI1511G Délinquance et facteurs criminogènes
- ❖ CRI1730G Victimologie
- ❖ CRI2410G Pénologie
- ❖ CRI3401G Études du phénomène criminel

Vous devez impérativement faire au moins 1 cours au Bloc C, parmi ces cours de base en criminologie.

Conseils :

- ❖ Vous n'avez pas de base en droit pénal et criminel ? Nous recommandons le CRI1151G Justice criminelle 1.
- ❖ Vous souhaitez suivre le Certificat en victimologie ? Gardez-vous le cours CRI1730G Victimologie pour ce programme.
- ❖ Vous visez le BACCAP ÉPC? Sélectionnez le CRI2410G Pénologie, qui devient alors obligatoire.

7. Cours à option - Bloc 70D - Intervention – min 1, max 5 cours

- ❖ CRI1401G Milieux de pratique
- ❖ CRI2000G Santé mentale
- ❖ CRI2015G Relation d'aide
- ❖ CRI2052G Insertion sociale
- ❖ CRI2455G Psychopathies
- ❖ CRI3465G Troubles de la personnalité
- ❖ PSY3012G Méthodes et techniques d'entrevues
- ❖ VIO1500 Fondements de la JR

Vous devez impérativement faire minimum 1 cours et maximum 5 cours au Bloc D - Intervention criminologique.

Conseils :

- ❖ Vous aimeriez en connaître plus sur les divers types d'emplois en criminologie ? Suivre le CRI1401G Milieux de pratique en criminologie
- ❖ Vous n'avez jamais suivi de cours sur les entrevues d'évaluation et d'intervention psychosociale? Commencez par le PSY3012G Méthodes et techniques d'entrevues.
- ❖ Vous ne connaissez pas trop les troubles mentaux et la psychopathologie? Débutez par le CRI2000G Santé mentale et enjeu de l'évaluation.

8. Bloc 70 E – Cours thématiques – min 0, max 5 cours

- ❖ CRI2014G Problèmes de criminologie
- ❖ CRI3305G Violences criminelles
- ❖ CRI3341G Drogues et criminalité
- ❖ CRI3420G Femme et question criminelle
- ❖ CRI3425G Sociologie du milieu carcéral
- ❖ CRI3810G La délinquance sexuelle
- ❖ CRI3900G Justice des mineurs
- ❖ GSP2600Z Analyse criminologie en enquête criminelle
- ❖ JES2015Z Phénomène des gangs
- ❖ PPL3040 Communication interculturelle
- ❖ SIP1500G Théorie de l'enquête
- ❖ SIP3040G Régulation de la criminalité économique

❖ VIO2009 Violence conjugale et familiale

Vous pouvez choisir de 0 à 5 cours optionnels au bloc E. Gâchez-vous dans des thématiques qui vous inspirent le plus !

9. Cours au choix – Bloc 70 E – max 1 cours

Vous avez droit d'intégrer 1 cours « au choix » à votre Certificat en criminologie, c'est-à-dire n'importe quel cours de niveau universitaire jugé pertinent à votre cheminement. Profitez-en pour suivre un cours de langue, d'informatique ou pour explorer une autre discipline, à votre choix. Notez toutefois que vous pouvez aussi faire un cours CRI de la structure à la place.

10. Choisir combien de cours, et lesquels?

C'est à vous de déterminer combien de cours vous souhaitez suivre par trimestre, en respectant les conditions suivantes :

- Suivre au moins 1 cours au trimestre d'admission
- Suivre au moins 1 cours par année
- Compléter les 10 cours dans un délai maximal de 4 ans
- Respecter les préalables exigés, s'il y a lieu.
- Temps plein : 4 ou 5 cours par trimestre; Temps partiel 1 à 3

Conseil : Consultez l'Annexe 2, vous y trouverez un tableau de recommandations et de suggestions de cours en fonction de vos objectifs et de vos intérêts.

Mise en garde : le trimestre d'été est intensif sur 2 mois, comparativement aux trimestres réguliers de 4 mois. Les cours sont donc offerts 2 fois semaine. Assurez-vous de ne pas suivre plus de 2 cours à l'été, sinon vos apprentissages en souffriront.

10.1. Cheminement à temps plein (avec ou sans trim. d'été)

Si vous faites 4 ou 5 cours par trimestre¹, vous êtes considéré à temps plein. Vous pouvez alors choisir 4 ou 5 cours aux trimestres d'automne et d'hiver, sachant que, si vous faites 4 cours aux 2 trimestres, il vous en restera 2 à compléter l'été suivant.

Voici un **exemple** de cheminement en 1 année, à 4 cours par trimestre, avec un trimestre d'été :

	Automne	Hiver	Été *
1	CRI1050G Sociocriminologie	CRI2000G Santé mentale	CRI3810G Délin. sexuelle
2	CRI1100G Psychocriminologie	CRI2410G Pénologie	JES2015z Phén. des gangs
3	CRI1200G Méthodologie	CRI3341G Drogues et crimino	
4	CRI1151G Justice criminel	CRI3425G Sociologie carcérale	
5	CRI1401G Milieux de pratique	CRI3305G Violences criminelles	

*: Le trimestre d'été est suggéré ici, mais vous pourriez aussi suivre 5 cours par trimestre d'A et d'H et renoncer au trimestre d'été.

¹ Sauf exceptions

10.2. Cheminement à temps partiel (avec ou sans trim. d'été)

Si vous suivez moins de 4 cours par trimestre, vous serez considéré à temps partiel¹. Bien que la majorité des étudiants à temps partiel complètent le programme en 2 ans, il peut s'échelonner sur une plus longue période : c'est à vous de choisir le nombre de cours et le nombre de trimestres.

Voici un **exemple** de cheminement sur 2 ans, avec des cours aux trimestres d'été :

1 ^{ère} année			2 ^e année			
	A1	H1	É1	A2	H2	É2
1	CRI1100G Psychocriminologie	CRI1050G Sociocriminologie	CRI1511G Del. et facteurs crimino.	CRI2410G Pénologie	CRI3900G Justice des mineurs	PSY3012G Méth. et tech. d'entrevues
2	CRI1200G Méthodologie en criminologie	Cri1151G Justice criminelle		CRI3420G Femme et crimes		

11. Vous visez le BACCAP en Études du phénomène criminel ?

Conseil : Veuillez lire attentivement le Guide suivant : <https://fac.umontreal.ca/fileadmin/fac/pdf/guide-baccap-epc.pdf>).

Si vous souhaitez obtenir un BACCAP en Études du phénomène criminel, il vous faudra compléter des cours spécifiques dans le cadre de l'un ou l'autre des programmes constitutifs de votre BAC (CRI1200; CRI1600; CRI2410 & CRI3401)

Vous pouvez suivre ces 4 cours dans votre Certificat en criminologie, mais ce n'est PAS recommandé, il est préférable de les répartir dans vos 3 programmes, sachant que le CRI1200 est préalable au CRI1600 qui est préalable au CRI3401, et que ces cours ne sont jamais offerts au trimestre d'été.

Astuce : Pour vous aider à cheminer dans le BACCAP en Études du phénomène criminel, utilisez la fiche synthèse des 3 programmes en Annexe 1

12. Vous avez déjà suivi un ou des cours de criminologie ou des cours équivalents?

12.1. Au CEGEP

Si vous avez suivi et réussi, il y a moins de 8 ans, certains DEC techniques au CEGEP et avez maintenu une cote R de 24 et plus, vous pourriez vous faire reconnaître un cours :

- ❖ **Techniques policières :** CRI 1151G Justice criminelle 1
- ❖ **Techniques juridiques :** CRI 1151G Justice criminelle 1
- ❖ **Intervention en délinquance :** CRI 1511G Délinquance et fact. criminogènes

Une fois admis, vous pourrez en faire la demande par le biais de la Tuile **Reconnaissance des acquis – Scolaires** sur votre Centre étudiant.

12.2. À l'université

Si vous avez déjà suivi l'un des cours obligatoires du programme, veuillez-nous en faire part en écrivant un courriel à CRI-tgde@fac.umontreal.ca, afin de le substituer par un autre.

S'il s'agit d'un cours optionnel déjà utilisé dans un autre programme, choisissez-en simplement un autre à la place.

Si vous avez des cours inutilisés dans un autre programme, il est peut-être possible de les utiliser dans votre Certificat en criminologie, notamment comme « cours au choix ». Contactez-nous pour en discuter : cri-tgde@fac.umontreal.ca

13. Horaire des cours

Pour connaître l'offre de cours par trimestre ainsi que les horaires prévus, visitez la page du Certificat en criminologie : <https://fac.umontreal.ca/programmes/certificats/criminologie>

14. Inscription officielle aux cours

Une fois vos choix faits, il faut officialiser vos inscriptions, via votre Centre étudiant.

Voici les périodes pour le faire : <https://registraire.umontreal.ca/dates-importantes/inscription/>

Et voici la procédure d'inscription aux cours : <https://registraire.umontreal.ca/nous-joindre/bureau-du-registraire/#s-inscrire>

15. Équipe du Certificat en criminologie

Curieux de savoir qui sont les enseignants au Certificat en criminologie? Consulter leur mini-bio professionnelle ici : [Corps enseignant](#)

Vous avez des doutes, des questionnements et vous voudriez discuter de votre choix de cours avec quelqu'un? N'hésitez pas à nous contacter!



Fabienne Cusson, Responsable du certificat en criminologie, du BACCAP en Études du phénomène criminel et co-responsable du certificat en justice réparatrice.

À contacter pour vos questions sur le cheminement :

Jr-responsable@fac.umontreal.ca

514.343.6111 poste 2929

Geneviève Sylvestre, Technicienne à la gestion des dossiers étudiants (TGDE).

À contacter pour l'admission, l'inscription, les formulaires :

cri-tgde@fac.umontreal.ca

514.343.2006



Stéphanie Lemaire, Technicienne à la coordination du travail de bureau.

À contacter pour les questions relatives aux examens différés et aux accommodements.

Jr-tctb@fac.umontreal.ca

514.343.6111 poste ????

**Bienvenue
au
Certificat en criminologie**

Annexe 1 : Outil d'aide au choix de cours pour BACCAP en Études du phénomène criminel

Certificat en criminologie (F. Cusson)		Certificat en victimologie (I. Parent)		Programme de la liste préétablie	
BLOC A (obligatoire 6 cr.)		BLOC A (obligatoire 12 cr.)			
CRI1050G Sociocriminologie		CRI1730G Victimologie			
CRI1100G Psychocriminologie		CRI2301G Éval. et intervention victime			
		VIO2017 Victimes et institutions juridi.			
BLOC B (opt. 0-9 cr.)		VIO3100 Pratiques et milieux victimo.			
CRI1200G Métho en crimino					
CRI1600G Initi. métho quanti.		BLOC B (opt. 6-12 cr.)			
CRI3213G Initi. métho quali		CRI3305G Violences criminelles			
CRI3318 Métho quanti.		VIO2009(D) Violence fam. et conjugale			
		VIO2011D Violence et harcè. Travail			
BLOC C (opt. 0-9 cr.)		VIO2012D Violence sexuelle			
CRI1151G Justice criminelle 1		VIO2040Z Vio. et rapports intercul.			
CRI1511G Dél et fact crimino		VIO2060D Victimo développementale			
CRI1730G Victimologie		VIO3020D Profils vu+Inérables			
CRI2410G Pénologie					
CRI3401G Ét. du phénom cri.		BLOC C (opt. 6-12 cr.)			
		AEG3137 Groupe et situation d'aide			
BLOC D (opt. 3-15 cr.)		JES2014Z Intervention jeune suicid...			
CRI1401G Milieux de pratique		PSY3012G M et T entrevues			
CRI2000G Santé mentale		VIO1000 Intervenant en contexte...			
CRI2015G Relation d'aide		VIO2015 Résolution de conflits			
CRI2052G Insertion sociale		VIO2016D Inter contexte trauma			
CRI2455G Psychopathies		VIO3030 Traumas complexes et TC			
CRI3465G Troubles de la perso		+VIO1500 Fondements de la JR			
PSY3012G M et T entrevues					
+VIO1500 Fondements de la JR		BLOC D (opt. 0-6 cr.)			
		AUT2500 Travail cont. autochtones			
BLOC E (opt. 0-15 cr.)		JES2015Y Jeunes de la rue			
CRI2014G Prob. de criminologie		SVS2378 Intervention communautaire			
CRI3305G Violences crimin.					
CRI3341G Drogues et crim.		BLOC E (choix - 0 à 6 cr.)			
CRI3420G Femme et crime		CRI1200G Métho en crimino			
CRI3425G Socio carcérale		CRI1600G Initiation méthodes quant.			
CRI3810G Dél. sexuelle		CRI3401G Études du phén. criminel			
CRI3900G Justice des mineurs		CRI2410G Pénologie			
GSP2600Z Analyse crimino					
JES2015Z Phén des gangs		BLOC Z (choix - 0 à 3 cr.)			
PPL3040 Com. interculturelle					
SIP1500G Théorie de l'enquête					
SIP3040G Crim. économique					
VIO2009(D) Violence conjugale					
BLOC Z (choix - 0 à 3 cr.)					

Pour chaque programme,
indiquez les cours
constitutifs pour avoir une
vision d'ensemble de votre
BAC

Annexe 2 : Suggestions de cours en fonction des intérêts et des objectifs :

Le certificat en criminologie repose sur le postulat selon lequel les personnes admises poursuivent des objectifs différents. Nous avons donc privilégié une structure de programme d'une grande souplesse, afin d'offrir un vaste choix de cours.

Un tel choix peut toutefois représenter un piège plutôt qu'une opportunité, s'ils ne connaissent pas bien le contenu des cours. C'est pourquoi nous avons préparé la liste de recommandations qui suit, pour permettre aux étudiants de faire des choix de cours optimaux en fonction des objectifs de formation qu'ils se donnent et des thèmes qui les intéressent.

	Fortement recommandés	Suggérés
Délinquance juvénile	CRI 1511G – Délinquance et facteurs criminogènes CRI 3900G – Justice des mineurs JES 2015Z – Le phénomène des gangs	CRI 2052G – Insertion et réinsertion sociale CRI 3010G – Conciliation et médiation PSY 3012G – Méthodes et techniques d'entrevues VIO 2009 – Violence familiale et conjugale
Police	CRI 1730G – Victimologie GSP 2600Z – Analyse criminologique : enquête policière SIP 1500G - Théorie de l'enquête	CRI 3305G – Violences criminelles PPL 3040 - Communication interculturelle SIP 3040G – Régulation de la criminalité économique VIO 2009 – Violence familiale et conjugale
Criminalité chez les adultes	CRI 1151G – Justice criminelle 1 CRI 2052G – Insertion et réinsertion sociale CRI 2410G – Pénologie CRI 3425G – Sociologie du milieu carcéral	CRI 2015G – Relation d'aide en criminologie CRI 3305G – Violences criminelles CRI 3810G – Délinquance sexuelle PSY 3012G – Méthodes et techniques d'entrevues SIP 3040G – Régulation de la criminalité économique VIO 2009 – Violence familiale et conjugale
Intervention criminologique	CRI 2000G – Santé mentale et enjeux de l'évaluation CRI 2015G – Relation d'aide en criminologie CRI 2052G – Insertion et réinsertion sociale CRI 2455G – Psychopathie CRI 3465G – Troubles de personnalité et délinquance PSY 3012G – Méthodes et techniques d'entrevues	CRI 3010G – Conciliation et médiation CRI 3305G – Violences criminelles CRI 3341G – Drogues et criminalité CRI 3420G – La femme et la question criminelle CRI 3425G – Sociologie du milieu carcéral JES 2015Z – Le phénomène des gangs PPL 3040 – Communication interculturelle VIO 2009 – Violence familiale et conjugale
Perspectives sociocriminologiques	CRI 1050G – Sociocriminologie 1 CRI 1511G – Délinquance et facteurs criminogènes CRI 1730G – Victimologie CRI 2052G – Insertion et réinsertion sociale CRI 2410G – Pénologie CRI 3425G – Sociologie du milieu carcéral VIO 2009 – Violence familiale et conjugale	
Perspectives psychocriminologiques	CRI 1100G – Psychocriminologie CRI 2000G – Santé mentale et enjeux de l'évaluation CRI 2015G – Relation d'aide en criminologie CRI 2455G – Psychopathie	

	<p>CRI 3305G – Violences criminelles CRI 3465G – Troubles de personnalité et délinquance CRI 3810G – Délinquance sexuelle PSY 3012G – Méthodes et techniques d’entrevues</p>	
Droit criminel et pénal	<p>CRI 1151G – Justice criminelle 1 CRI 2410G – Pénologie CRI 3900G – Justice des mineurs</p>	
Analyse criminologique	<p>CRI 1200G – Méthodologie en criminologie CRI 1600G – Initiation aux méthodes quantitatives CRI 3213 – Initiation aux méthodes qualitatives CRI 3318 – Méthodes quantitatives GSP 2600Z – Analyse criminologique : enquête policière SIP 1500G - Théorie de l'enquête SIP 3040G - Régulation de la criminalité économique</p>	<p>Les étudiants désireux de développer des compétences en analyse criminologique pourraient être intéressés au Certificat en enquête et renseignement, ou éventuellement suivre quelques cours offerts dans le cadre du baccalauréat spécialisé en criminologie. Les cours les plus pertinents sont : CRI 2531 – L’analyse stratégique en criminologie CRI 3013 – Analyse de la criminalité</p>
Recherche et méthodologie	<p>CRI 1200G – Méthodologie en criminologie CRI 1600G – Initiation aux méthodes quantitatives CRI 3213 – Initiation aux méthodes qualitatives CRI 3318 – Méthodes quantitatives CRI 3401G - Études du phénomène criminel GSP 2600Z – Analyse criminologique : enquête policière PSY 3012G – Méthodes et techniques d’entrevues</p>	
BACCAP en Études du phénomène criminel	<p>CRI1200G La méthodologie en criminologie CRI2410G Pénologie</p>	<p>CRI1600G Initiation aux méthodes quantitatives CRI3401G Études du phénomène criminel</p>
1^e année du B.Sc. en criminologie	<p>CRI 1200G – Méthodologie en criminologie CRI1401G Milieux de pratique en criminologie CRI 1600G – Initiation aux méthodes quantitatives CRI 1050G – Sociocriminologie 1 CRI 1100G – Psychocriminologie CRI 1151G – Justice criminelle 1 CRI 1511G – Délinquance et facteurs criminogènes CRI 1730G – Victimologie CRI 2410G – Pénologie</p>	<p>Les étudiants admis au baccalauréat spécialisé en criminologie qui auront complété au moins sept des cours suivants (cours de la 1^{ère} année du baccalauréat) passeront directement en deuxième année du baccalauréat.</p>
Vers le Baccalauréat en sécurité et études policières	<p>Nous conseillons aux étudiants qui comptent passer éventuellement au baccalauréat en Sécurité et études policières de la Faculté des arts et des sciences d’entreprendre plutôt le certificat d’études individualisées, avec une concentration en criminologie.</p>	
Vers les maîtrises en criminologie	<p>Pour être admissible à la maîtrise en criminologie, l’étudiant qui détient un baccalauréat dans un autre domaine (spécialisé ou par cumul de programmes) peut utiliser le certificat de criminologie comme propédeutique (année préparatoire) à la maîtrise. Il devra dans ce cas accumuler 30 crédits de sigle « CRI », dont certains cours obligatoires.</p>	

	Veillez trouver ici les spécificités de l'année préparatoire de chacune des Maîtrises
Autres objectifs ou intérêts	Vos objectifs ou vos intérêts n'ont pas été abordés dans cette liste? N'hésitez pas à nous en faire part en contactant la responsable du programme, fabienne.cusson@montreal.ca ou 514 343-6111 poste 2929